

**Zeitschrift:** Bulletin du ciment  
**Herausgeber:** Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)  
**Band:** 56-57 (1988-1989)  
**Heft:** 14

**Artikel:** Coloration ultérieure de bâtiments industriels  
**Autor:** Meyer, B.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-146197>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DU CIMENT

FÉVRIER 1989

57E ANNÉE

NUMÉRO 14

---

## Coloration ultérieure de bâtiments industriels

Couleur pour bâtiments utilitaires. Béton et enduits colorés: un exemple.

Il y a différentes raisons pour souhaiter colorer des bâtiments existants. Mais il y en a deux principales, indépendantes l'une de l'autre, et qui conduisent à une réalisation:

1. Le propriétaire en a assez de l'ancien aspect de son bâtiment. Il veut lui donner une nouvelle apparence et décide de procéder à une rénovation.
2. Le propriétaire se trouve placé devant la nécessité technique de faire des réparations importantes de la façade. En pareil cas, l'aspect sera modifié de toute façon et il y a une possibilité de procéder à une coloration.

Les constructions industrielles étaient souvent conçues et réalisées uniquement dans un but *utilitaire*. En vertu de principes économiques, elles devaient être des ateliers de production efficaces et de coût favorable. Dans des régions spécialement destinées à cela s'alignèrent ainsi bâtiments après bâtiments qui formèrent des ensembles sans aucune cohérence visible. Alors que pour l'emballage et la vente des biens qui y étaient produits on ne lésinait pas sur la dépense, l'aspect extérieur de nombreuses fabriques était totalement négligé. C'est ainsi qu'on peut voir de tristes ensembles utilitaires dans les zones industrielles de nos communes. De grandes surfaces de béton uniformément gris y alternent avec des

2



Fabrique de chocolat en brun et saumon.

1

Quatre bâtiments d'entreprises dont les teintes ont fait l'objet d'un projet d'ensemble (Fig. 1, 2, 6 et 7).

Fabrique de cosmétiques en vieux-rose.

2



3



Colorations différentes des façades et des soubassements. (Fabrique de chocolat) 3



Puits en béton devant une façade métallique. Coloration plus vive (Fabrique de chocolat). 4

Au milieu, état ancien. La façade grise n'a pas été peinte car un élément intermédiaire sera construit ultérieurement. 5



4 façades métalliques fortement colorées. A part celui que nécessite le trafic, on n'y constate aucun ordre; on a construit chacun des bâtiments sans tenir compte des autres ni de l'environnement. Avec l'augmentation du nombre de ces zones et avec le fait que de nombreux travailleurs doivent y passer une bonne partie de leur vie, cet état de chose commence à poser des problèmes. On parle d'humaniser les lieux de travail et on demande aux propriétaires, architectes et autorités de prendre leurs responsabilités à l'égard de l'environnement en adaptant les constructions à ces besoins nouveaux. Or il y a de nombreuses possibilités d'accéder à ces désirs. C'est pour les nouvelles constructions que c'est bien sûr le plus facile; mais pour les anciens bâtiments eux aussi, la question peut se poser et il est possible d'adapter leur aspect à l'environnement en leur appliquant, après coup, une coloration bien choisie.

C'est avec le béton que le coût des bâtiments utilitaires est le plus favorable, c'est la raison pour laquelle on le trouve si souvent. Mais en raison d'inconséquences du projet telles que structuration déficiente ou mauvais jeux d'ombres et de lumière, monotonie de la teinte, etc., il a souvent un aspect froid, vulgaire et rebutant qui suscite les feux croisés de la critique publique. Or ce n'est pas le béton qu'il faut critiquer, mais ceux qui l'utilisent avec un tel manque de fantaisie.

Cette situation ne doit pas se prolonger. Et pourtant, on voit encore de trop nombreuses rénovations de façades pour lesquelles la teinte grise est conservée. Il est vrai qu'on a bien le droit de le faire, et pour différentes raisons, si on a étudié la question de la coloration et qu'on y a renoncé en connaissance de cause. Ce qui est critiquable, en revanche, c'est de négliger cette possibilité d'expression, sous prétexte que «le béton est naturellement gris», en oubliant qu'il est aussi une pierre fabriquée artificiellement. Sa couleur est déterminée par le liant et par le granulat. Le béton laissé brut de décoffrage est recouvert d'une pellicule de ciment et reste gris, à moins qu'on ait teinté le mortier et par conséquent la pellicule de ciment. Le nagel-fluh, par exemple, est au contraire naturellement coloré. Le béton n'a un aspect vraiment naturel que si sa surface est retravaillée pour que la teinte du granulat soit mise au jour ou bien si elle est modifiée par la patine du temps. Ainsi, comme la forme, la teinte dépend de celui qui conçoit l'ouvrage.

A propos de la forme: L'ingénieur sait que le béton résiste bien à la compression, mais peu à la traction. Il fait face à ce défaut en introduisant une armature métallique, ce qui lui ouvre de nouvelles possibilités en ce qui concerne les formes. Si sous le prétexte que «la nature du béton est de résister à la compression» on avait

5



Fabrique de pâtes alimentaires en jaune.

6

Les parties inférieures telles que rampes, conduites et murs de soutènement sont considérées pour elles-mêmes. Dans cet exemple, avec raison, leur teinte n'a pas été modifiée.

Centrale d'achat en vert.

7



6



Coloration et climat. Sous nos latitudes, ciel bleu et nuages alternent avec brouillard et vapeurs. 8

Les photos ont été prises à différents moments de la journée. Elles ne peuvent reproduire que partiellement l'impression que procurent les couleurs.

**Impact de la couleur:** Un jour, l'homme ne fut plus contraint de bâtir en alignant pierre sur pierre, mais il découvrit l'infinité des formes de l'art de la pierre moulée. Très vite hélas, cette liberté se sclérosa dans la répétition de plaques uniformes que ce même homme empila à nouveau. Dans le même temps, les arts graphiques et la peinture se figèrent dans l'art Pop et la géométrie. Les relations entre l'architecture, et avec elle la nature, et les apports artistiques se détériorèrent. Quand ces relations existaient encore, elles se limitaient à de vaines spéculations pseudo-intellectuelles perdues dans le paysage. Elles ont ensuite opéré un retour au réel: trop d'hommes se sont reconnus dans cet isolement et l'art a reconsidéré l'ensemble avec un regard neuf, analytique, mais sans proposer encore de solution.

La couleur a de la peine à s'accorder à la rigueur, et elle s'est glacée dans l'image publicitaire qui éclate dans le paysage urbain. Et l'artiste coloriste n'a plus guère, face à l'architecture, ou plutôt avec l'architecture, d'autre choix que l'impact.

Cette recherche de lui-même peut l'amuser momentanément par ses gags, mais les plaisanteries ne suffisent pas à réchauffer l'atmosphère et l'ironie ne remplace pas la tendresse.

*Friedrich Ernst von Garnier,*  
dans la revue «béton» (1979, cahier 4)  
(traduction très libre)

renoncé à l'artifice de l'armature, on en serait resté aux blocs de béton et on ne construirait, aujourd'hui encore, que des voûtes.

L'utilisation de la couleur requiert une *expérience de la construction*. Elle doit tenir compte des relations entre les hommes, l'environnement et la structure de l'ouvrage. Ce qui paraît correctement et efficacement coloré sur un prospectus de propagande ne doit pas être appliqué aveuglément sur une façade sans tenir compte de son environnement. Seuls des essais à l'échelle 1:1 montrent la voie. Le béton offre des conditions favorables pour la relation entre la construction et l'environnement. Il est presque naturel car ses composants sont tirés directement de la nature. L'effet qu'il produit est une question de conception de l'ouvrage.

S'il s'agit uniquement de donner une nouvelle teinte à un bâtiment existant, une peinture avec couleurs résistant aux alcalis est suffisante. La technique d'application n'offre en général aucune difficulté [1, 2]. Mais comme on a pu le constater, les surfaces de béton armé n'ont pas toutes la même qualité. C'est pourquoi un avis préalable concernant leur état devrait être demandé à un spécialiste du béton. On saura alors si l'enduit coloré doit avoir aussi une fonction protectrice. Si l'on doit procéder à une remise en état, différents systèmes de réparation sont à disposition qui offrent aussi bien la protection que la possibilité de coloration. Dans tous les cas, il faut se rappeler que les surfaces nouvelles sont exposées aux intempéries et peuvent se patiner. Les peintures exigent des renouvellements périodi-

